MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

STRMTG

Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés

Saint Martin d'Hères, le 12 mars 2024

Département Agréments Outils Tapis

Nos réf. : 2024/072/DAOT/AM/2024-03-12_agrement_OQA_BV

DÉCISION RELATIVE À L'AGRÉMENT D'UN ORGANISME QUALIFIÉ EN APPLICATION DE L'ARTICLE 10 DU DÉCRET STPG

Vu le décret **n°2017-440 du 30 mars 2017 relatif à la Sécurité des Transports Publics Guidés (STPG)** et notamment son article 10 relatif à l'agrément des organismes qualifiés par le STRMTG ;

Vu l'arrêté du 15 février 2009 relatif à la procédure de délivrance des agréments mentionnés aux articles 3-2 et 3-3 du décret STPG ;

Vu la décision d'agrément du 7 juin 2019 délivrée à la société BUREAU VERITAS EXPLOITATION, arrivant à échéance le 7 juin 2024 ;

Vu le dossier de demande de renouvellement d'agrément OQA reçu par courriel le 22 décembre 2023, comprenant notamment une nouvelle demande pour l'Insertion Urbaine des tramways et les compléments du 9 janvier 2024 ;

Vu le courriel du STRMTG du 10 janvier 2024 notifiant la complétude du dossier, les délais d'instructions et les moyens de recours ;

La société BUREAU VERITAS EXPLOITATION (SAS),
4 place des saisons
92400 Courbevoie

est agréée au titre d'**Organisme Qualifié** (OQA) pour effectuer des évaluations de la sécurité des systèmes dans les domaines suivants :

Évaluation Globale pour les titres II, III, VI et VII
1° Infrastructure
2° Contrôle Commande / Signalisation ferroviaire
3° Énergie
4° Matériel Roulant
5° Insertion urbaine des tramways

Certificat N°A 2627
AB certification
ISO 9001 : 2015

Les dirigeants responsables des évaluations de la société XXX, compétents pour les systèmes de transport public guidés et les domaines techniques couverts par cet agrément, sont :

DRE	Titres II, III, VI et VII						Évaluation Globale titre V
	Évaluation Globale	Domaines techniques					
		1°	2°	3°	4°	5°	
El Mehdi ABKOUI	X		X	X	X		
Kamel ALIOUCHE	X	X	X	X	X	X	
Yves CLARISSOU	X	X	X		X		
Girish FADTE			X				

Domaine 1° Infrastructure
Domaine 2° Contrôle Commande / Signalisation ferroviaire
Domaine 3° Énergie
Domaine 4° Matériel roulant
Domaine 5° Insertion urbaines des tramways

Cet agrément est délivré pour une durée de **5 ans** à compter du **12 mars 2024.**

Pour le directeur du STRMTG, et par délégation
Le chef du département Agréments, Outils, Tapis

Signature numérique de Christophe SION christophe.sion
Date : 2024.03.12 17:30:10 +01'00'

Christophe SION